



Préfecture de la Haute-Savoie

Charte

Développement Durable

Et

Manifestation Sportive de Nature



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DE LA HAUTE-SAVOIE



Mot du préfet

Le département de la Haute Savoie est particulièrement concerné par l'organisation de compétitions dans le domaine des sports de nature.

Outre la force des dynamismes locaux qui conduisent à cela, la qualité et la richesse du milieu naturel offre un cadre exceptionnel à ces projets. Pour conserver une telle situation, il ne peut y avoir aujourd'hui de manifestations qui ne se préoccupent pas de protection de l'environnement.

Par ailleurs ces évènements sportifs sont des occasions privilégiées pour faire découvrir et comprendre la richesse des milieux naturels et humains traversés. Ces manifestations, en intégrant des actions en faveur du développement durable, participent à la sensibilisation des pratiquants et du public sur la nécessité de préserver notre patrimoine.

Michel BILAUD,
Préfet de la Haute-Savoie

A QUI S'ADRESSE LA CHARTE ?

Elle s'adresse à tous les organisateurs de Haute-Savoie désirant intégrer le développement durable au sein de leur manifestation sport-nature.

A QUOI SERT LA CHARTE ?

Elle permet :

- De formaliser l'engagement que prend l'organisateur en faveur du développement durable
- D'obtenir une labellisation sous certaines conditions
- D'avoir un outil d'échange entre les organisateurs et la DDJS de Haute-Savoie
- De mutualiser les idées afin de créer une base de données accessible à tous pour que chacun puisse intégrer plus facilement cette notion

POURQUOI ETRE SIGNATAIRE ET OBTENIR LA LABELLISATION ?

- Faire connaître ses engagements via le recensement des actions disponible sur internet et mettre en valeur ses actions
- Attester et renforcer votre positionnement en faveur du développement durable vis-à-vis du grand public, des concurrents, des partenaires, ... en s'engageant dans une action citoyenne

COMMENT OBTENIR LA LABELLISATION ?

Il vous faut remplir au minimum les engagements inscrits en gras dans l'ensemble des différentes parties pour obtenir la labellisation standard. Afin de distinguer les différents niveaux d'intégration du développement durable, tout engagement supplémentaire vous permettra d'obtenir une labellisation d'excellence.

COMMENT REMPLIR LA CHARTE ?

- 1 Cochez les engagements que vous allez intégrer à l'organisation de votre manifestation.
- 2 Inscrivez, dans le cadre "actions envisagées", la lettre correspondante à l'engagement, puis décrivez les actions que vous allez mettre en place pour y parvenir. Procédez de même pour chacun des autres engagements.

OU ET A QUI L'ENVOYER ?

Renvoyez le document dûment rempli (?) mois avant le début de la manifestation à ...

Courriel : ...

Fiche d'identité

Structure organisatrice : Association Sommand Randos Nature

- **Responsable :** Secrétaire de l'association, Marie SOMM
- **Téléphone :** 0683672037
- **Courriel :** marie@ecotrail.fr

Nom de l'événement : ECOTRAIL

- **Date de l'événement :** 21/09/2008
- **Lieu de l'événement :** Praz de Lys / Sommand (74)

Descriptif de l'événement : Trail (court : 21 km et long : 42km) : départs à 7h30 et 9h ;

- Dès 11h ouverture du "Village Territoire Montagnard" (exposants, producteurs locaux, associations de défense et de protection de l'environnement...);

- Repas sur place des participants + achats possible de repas accompagnateurs ;

- - Dès 14h, randonnée gratuite et ludique pour les familles avec différents stands (découverte de la pêche, du parapente, de nos forêt - tourbière - faune - flore...)

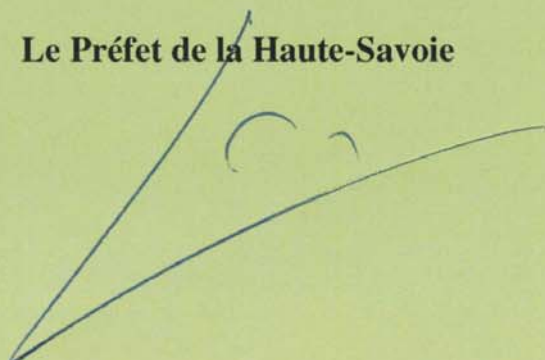
Je m'engage à intégrer les différentes notions de développement durable au sein de l'organisation de notre manifestation et à mettre en œuvre les actions qui s'y rattachent.

Signature :



**Par votre engagement, vous contribuez à faire progresser la prise en compte du développement durable dans les activités humaines et plus particulièrement dans les pratiques sportives.
J'apporte le soutien de l'Etat à votre démarche.**

Le Préfet de la Haute-Savoie



**Protection
des milieux et
des
ressources**



- A. Privilégier les parcours les moins impactant**
- B. Eviter la détérioration des espaces naturels**
- C. Utiliser un balisage éphémère et discret qui n'a pas de conséquences néfastes sur l'environnement**
- D. Disqualifier / pénaliser les participants pollueurs**
- E Ne pas organiser de manifestations dans les milieux naturels pendant les périodes clés (nidification, reproduction...) afin de préserver la biodiversité**
- F. Installer des toilettes respectueuses de l'environnement**
- G. Effectuer une remise en état des espaces de pratique utilisés par les concurrents, le public, l'équipe technique**

Rq : Ci-dessus, cochez les engagements que vous allez réaliser ; ci-dessous, notez les actions que vous allez mettre en place pour atteindre les objectifs ainsi que la lettre correspondante. (Idem pages suivantes)

Actions envisagées

A: utilisation des chemins, sentiers et sentes existants sur les cartes du secteur,
B: aucun chemin n'est ajouté ou défriché, en référence à notre charte Ecotrail pour le respect du milieu.
C: balisage avec des panneaux en bois que nous réutilisons chaque année, plus un balisage du sol avec de la chaux (seul matériau vraiment biodégradable selon nos recherches)
F: les toilettes utilisées sont celles de structures fixes: un hôtel restaurant et la salle hors sac de la station.
G: le parcours est complètement débalisé par les organisateurs; le site du "village territoire montagnard" et de l'espace restauration est laissé totalement propre le soir même de l'évènement.

Consommation et production responsable



- A. Organiser l'information des concurrents par le biais de communications « propres » (courriel, téléphone, papier recyclé ou issu de forêt contrôlées ...)**
- B. Récupérer et trier les déchets**
- C. Privilégier les produits les moins emballés, éco responsable, issus d'une production locale pour les ravitaillements, les repas des bénévoles**
- D. Limiter les déchets liés à la logistique, aux participants, au public ...**
- E. Rationnaliser la gestion d'eau potable**

Actions envisagées

A = Envoi des dossiers partenariats par mail (pour la majorité) ; inscription en ligne (sauf paiement) ; communication bénévoles - partenaires - exposants par mail. Toutes les impressions papiers "indispensables" (affiches, flyers, ecobook...) sur papier recyclé.

B = Mise en place par l'organisation du tri sélectif des déchets sur l'événement (pas pris en charge par la commune).

D = création de poubelles "pré-triées" présentes sur le village de l'événement.

Sensibilisation au développement durable



- A. Informer les participants sur les bons comportements à avoir notamment lorsque le parcours traverse des lieux protégés**
- B. Sensibiliser le public, les concurrents, les bénévoles sur les richesses des territoires parcourus**
- C. Sensibiliser les participants, les bénévoles, les partenaires, le public à l'engagement des organisateurs en termes de développement durable**
- D. Etablir un partenariat avec un organisme de protection de la nature**
- E. Promouvoir l'engagement individuel des participants**
- F. Communiquer sur le développement durable auprès des partenaires de la manifestation**

Actions envisagées

A = Tous les participants en s'inscrivant à l'Ecotrail doivent accepter la Charte de l'Ecotrail (voir pièce jointe au mail).

B = Charte + Randonnée ludique de sensibilisation.

C = Sensibilisation du public - trailers - bénévoles à notre engagement d'organisateur responsable et durable: actions de sensibilisation sur le "Village Territoire Montagnard", information auprès de nos bénévoles, "Plantons pour la planète" ONU, présence à nos côtés de Mountain Riders...

E = Chaque participant au moment de son inscription s'engage individuellement à accepter nos valeurs et notre charte. Il est responsable en tant que personne physique.

F = Nous avons souhaité associer à l'Ecotrail des partenaires qui partagent nos valeurs (humaines, environnementales, sociales...).

**Lutte contre les
changements
climatiques**

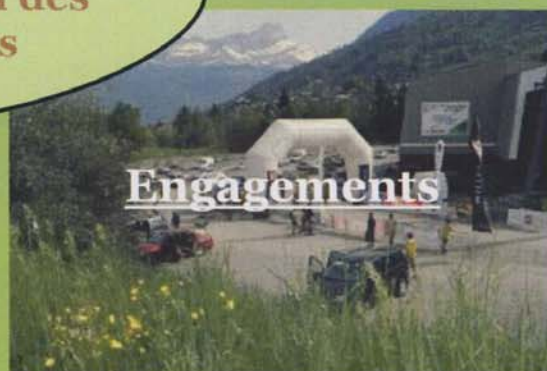


- A. Diminuer les transports induits par la manifestation**
- B. Mettre en place une politique de transport autour de la manifestation (favoriser le transport collectif, le covoiturage ...)**
- C. Utiliser des énergies non fossiles**
- D. Utiliser des moyens de communication permettant d'éviter les déplacements (visioconférence ...)**

Actions envisagées

A = Inscription de l'Ecotrail sur un site de covoiturage. Utilisation du minimum de véhicules motorisés sur le parcours.

Evaluation des impacts



- Etablir un diagnostic préalable de l'impact écologique potentiel lié à la manifestation**
- Evaluer les conséquences de la manifestation à posteriori
- Proposer des solutions et des améliorations pour les prochains événements

Actions envisagées ***Comment le diagnostic va-t-il être fait ?***

Nous nous baserons sur l'expérience de la première édition.

**Document réalisé par la Direction Départementale de
la Jeunesse et des Sports de Haute-Savoie**

**Cité administrative
Rue Dupanloup
74040 Annecy cedex**

**Tél : 04 50 88 41 40
Courriel : ddo74@jeunesse-sports.gouv.fr**